

Compte-rendu Visioconférence du 23 avril 2020 - 15h. (durée : 2h.)

Communauté de Communes L'île Rousse-Balagne - Office de Tourisme L'île Rousse-Balagne Hébergeurs touristiques - prestataires d'activités - transporteurs locaux

Face à la situation sanitaire actuelle à laquelle nous faisons face, le tourisme est fortement impacté.

De ce fait, pour se préparer au mieux à la saison touristique inédite qui se présente à nous cette année, une visioconférence a été organisée afin de prendre connaissance des appréhensions des socio-professionnels, mais aussi d'esquisser les solutions à mettre en place

Etaient présents:

Communauté de Communes de L'île Rousse-Balagne - CCIRB :

- Lionel MORTINI, Président de la Communauté de Communes de L'île Rousse-Balagne
- Anne-Marie MOSCONI, DGS
- Anaïs Navarro
- Cassandra FRATACCI, chargée de communication
-

Office de Tourisme Intercommunal de L'île Rousse-Balagne - OTI IRB :

- Attilius CECCALDI, Président de l'Office de Tourisme Intercommunal de L'île Rousse-Balagne et Président de la FROTSI
- Jean-Michel DE MARCO, Directeur de l'Office de Tourisme Intercommunal de L'île Rousse-Balagne
- Olivier FRANCESCHINI, Directeur Adjoint de l'Office de Tourisme Intercommunal de L'île Rousse-Balagne
- Davia PAPI-BOUTILLAT, Service Promotion - Communication
- Andréa MASSIANI, Webmaster
- Sylvie RONGICONI, Service Commercialisation - Production

45 acteurs du tourisme présents :

Hôtels et Résidences de Tourisme :

- Jacqueline PERALDI - Hôtel Niobel*** - Belgodère
- François ORABONA - Hôtel Casa Rossa*** - L'île Rousse
- Antoine ROSSI et David ROSSI - Hôtel Davia*** - L'île Rousse
- Jean-Marc LECA - Hôtel Splendid** - L'île Rousse
- Antoine GUERRINI - Hôtel Villa Joséphine**** - L'île Rousse
- Antoine GROSSI - Hôtel La Santa*** - Santa Reparata di Balagna
- Aurélie Weil - Hôtel Isula Rossa** - L'île Rousse
- Stéphanie FERRANDINI - Hôtel Côté Port*** - L'île Rousse
- Antoine LUCIANI - Hôtel Côté Sud*** - L'île Rousse
- Ponctus LANGLEY et MILAN - Hôtel Napoléon*** - L'île Rousse
- Jérôme Casalonga - Hôtel Casa Musicale - Pigna
- Raphaëlle RENUCCI - Hôtel Mare à Monti *** - Feliceto
- Anne REYDET - Hôtel Case Latine - Lama
- Tony THOMAS - Hôtel Liberata **** - L'île Rousse - Cas'Anna Lidia - Feliceto
- Romain FRANCISCI - Hôtel Best Western Santa Maria **** - L'île Rousse
- Julien PRIGNON - Résidence de Tourisme Les Alizés*** - Monticello
- MARTINETTI - Résidence de Tourisme A Marella*** - Monticello
- Jean-Pierre CARDI - Résidence de Tourisme Le Vieux Moulin*** - L'île Rousse
- Bernard GIUDICELLI - Résidence de Tourisme Motel Saint Michel*** - L'île Rousse
- Thierry LESCOURD - Résidence de Tourisme Belambra Clubs Golfe de Lozari*** - Belgodère - Palasca

Camping :

- Jean GONDRAN - Camping Les Oliviers** - Monticello

Chambres d'hôtes :

- Caroline LEGALL - Chez Caro - Corbara
- Anna PACIFICI - Mulino Nannaré - Ville di Paraso

Meublés de Tourisme (avec services) :

- Célia LECA - Villas Célia **** - Monticello
- Mathieu CANIONI - L'Alivi di l'Osari - Belgodère
- Julien DARY - Résidence Dary***** - L'île Rousse
- Andréa LEONETTI - Domaine Bagia Donne**** - Santa Reparata di Balagna
- Natacha PLAZA - Résidence Saint Vincent ** - Occhiatana
- Santa NAMI - Résidence L'Amiral **** - L'île Rousse
- Thierry FONDRONNIER - Vista di Sognu**** - Monticello
- Carole SAVELLI - Domaine Acquaniella ** - Corbara

Les activités culturelles - de pleine nature - nautiques :

- Carole ANTONINI - Guide conférencier
- Jean-Baptiste SIMI - Guide montagne et sauveteur en mer
- Isabelle DEMOUSTIER - Parc de Saleccia
- Jean-Christophe BASTIANI - In Terra Corsa - multiactivités
- François VESCOVALI - Arbo Valley - tourisme équestre
- Mireille HUBERT - Corse Loisirs 4x4 - excursions en 4x4
- Pierre Maushart - Tennis Club L'Île Rousse
- François BERTHELOT - Club Nautique L'Île Rousse

Les autocaristes :

- Fabienne BICHERON - Autocars Les Supers - L'Île Rousse
- Paul Guidicelli - Guidicelli Voyages - L'Île Rousse

et 4 personnes non identifiées

Ouverture de la réunion par Lionel MORTINI - Président de la Communauté de communes de L'Île Rousse-Balagne

Annonces suite à la crise sanitaire Covid-19 :

- Rappel que la séance de ce jour est réalisée au regard du caractère exceptionnel de la situation en matière économique, sociale et sanitaire et qu'en vertu de cela, il y a un réel besoin de la part de la CCIRB et de l'OTI d'**entendre les professionnels** du tourisme du territoire afin d'**écouter les attentes, évaluer les besoins et relayer les demandes**
- Fait le constat de l'absence d'avant-saison cette année et des difficultés dans tous les domaines que sont notamment le tourisme, l'agriculture, l'artisanat...
- Discussions avec les **transporteurs maritimes**
 - positionner le port de L'Île Rousse
 - avoir le maximum de bateaux possibles
- Demandes **aides fortes** de la part de **l'Etat et de la Collectivité**
- Demande **d'annulation des redevances AOT** pour la saison 2020 au DDTM: un courrier a été envoyé en ce sens
- Travailler sur **l'arrière saison touristique**
 - financement par l'ATC d'une grosse campagne de communication pour la destination Corse, et la Communauté de Communes L'Île Rousse - Balagne soutiendra une campagne spécifique pour L'Île Rousse - Balagne.
- En appel à la **mobilisation de tous** et rappelle la nécessité de **"jouer collectif"**

- Il rappelle son **soutien aux professionnels du tourisme** et demande à ce que l'on travaille tous avec l'objectif d'**être prêt** et dans l'action si la sécurité sanitaire permet une reprise.

→ de la part de la Communauté des Communes L'île-Rousse-Balagne des efforts seront faits, au vue du faible endettement actuel de celle-ci :

- **Le très faible taux d'endettement de la Communauté de communes permettra de construire un budget qui pourra pallier en partie à cette crise. Sans pour autant pouvoir remplacer l'État, la Collectivité de Corse, notamment en ce qui concerne la suppression des charges.**
- **Nécessité de préserver l'outil qu'est l'Office de tourisme intercommunal**, de la nécessité de rester un territoire actif et d'anticiper les choses.

Intervention de Attilius CECCALDI - Président de l'Office de Tourisme Intercommunal de L'île-Rousse - Balagne et Président de la FROTSI.

Au vue de la crise traversée les tâches à accomplir sont compliquées à cause du manque de visibilité à ce jour. Mais il faut **tirer la Balagne de cette crise**.

Les points importants :

- Rappel également l'importance de "**jouer collectif**"
- **Sanitaire** : mise en place des nouvelles mesures / normes
- **Le transport prime aujourd'hui mais** soulèvent également beaucoup de questions :
 - le devenir d'Air Corsica
 - les compagnies low cost pour celles déjà présentes continueront-elles à desservir la Corse ? Selon leur mode de rentabilité et les choix des destinations, la CCI et la Collectivité de Corse pourront-elles y répondre favorablement ?
- Insiste sur la nécessité d'**être en capacité** au moment venu **d'attirer un maximum de monde** même si l'évidence est que la saison sera tout de même tronquée, et pour ce faire rappelle l'intérêt de maintenir des outils comme l'office de tourisme, qui est plus que jamais celui des socio-professionnels
- En tant que Président de la fédération Régionale des Offices de Tourisme, rappelle également le rôle qui est le sien que de **faire remonter les besoins afin de n'oublier personne**, ce qu'il fait dans le cadre de sa participation à la cellule de crise mise en place au niveau régional.

→ **L'Office de Tourisme est l'outil nécessaire au service des acteurs du tourisme.**

Les axes de travail :

- **le tourisme affinitaire**
- **les différents types de promotion**
- **la constitution d'une charte "pratique tarifaire selon les catégories" pour les professionnels de l'hôtellerie**
- **mise en place de nouvelles réunions de travail**

Intervention de Jean-Michel DE MARCO - Directeur de l'Office de Tourisme Intercommunal de L'île Rouse - Balagne

L'office du tourisme intercommunal de l'île-Rousse Balagne, malgré les difficultés, poursuit son travail de veille et de construction de solution pour la reprise de l'activité.

- **Report des partenariats 2020 sur 2021.**
- Modification du mode de calcul de la Taxe de Séjour au Forfait : **pour 2020 la Taxe de Séjour au forfait sera proratisée en fonction de la reprise de l'activité touristique**
- Travail sur des **produits après-saison** avec du **contenu en séjour**.
- Mise en place de **nouvelles séances de travail**.
- **Nécessité que tous les acteurs puissent être fédérés afin de mener ce combat collectivement**

Avance 2 priorités immédiates:

- Les transports
- Sauver les outils de productions que sont les entreprises du secteur du tourisme

Les différents échanges ont permis d'aborder différents points dont les principales thématiques sont:

- **les transports**
- **les différents prêts mis en place et aides**
- **les normes sanitaires et leur application**
- **le comportement de la clientèle**
- **la relance, la communication**

<ul style="list-style-type: none"> - le PGE (prêt garanti par l'Etat) est remboursable à compter de 2021, ce qui est trop tôt, il faudrait le porter à 2022 au moins et est amortissable sur 5 ans maximum, ce qui est trop peu, faudrait le porter à 10 ans - Sur ce point, la CdC a demandé à l'Etat de décaler le différé de remboursement à 18 mois et fera remonter la doléance afférente à la durée d'amortissement. - le "Prêt rebond" doit être mis en place par la CdC (en cours de signature) selon le Plan Tourisme. - la durée de remboursement des amortissements sur 5 ans ou plus (10 ou 15 ans). - demande d'aide directe affectée au maintien d'un salaire minimum pour les gérants de société n'ayant pas droit au chômage partiel. - demande aide directe au règlement des loyers des locaux commerciaux. - demande aide fléchée à destination des sociétés locales. 	<p>Tony Thomas Hôtel Liberata</p> <p>Lionel MORTINI</p> <p>Jean-Christophe Bastiani In Terra Corsa</p> <p>Lionel Mortini Président CCIRB</p>
<p>En résumé :</p>	
<p>→ Si des dispositifs d'aides financières existent notamment sous forme de prêts, d'avances remboursables, il y a tout de même beaucoup de questions et suggestions concernant l'étalement des remboursements et des amortissements</p> <p>→ Beaucoup de questions concernant les aides et prêts (PGE / Prêt "rebond" / Plan Tourisme)</p> <p>→ Les professionnels attendent la mise en place de dispositifs d'aides de la part de la CdC (intérêts des prêts ; ...)</p>	

<p align="center">Les normes sanitaires et leur application</p>	
<p>Un travail est actuellement réalisé par le groupe ACCOR et BP Hôtel afin de présenter à l'Etat une trame des mesures sanitaires à mettre en place tant pour les clients que pour les personnels. Ce travail correspond aux grands groupes de grande capacité mais pas à nos structures locales. Si ces mesures sont validés par l'Etat et édictées en normes, il y aura un fort risque d'inapplicabilité dans nos établissements.</p> <p>→ Pourquoi ne pas créer un label corse afin d'être cohérent avec nos structures ?</p> <p>Attente des mesures sanitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour le personnel : conditions de travail - protection <p>fiche « Réceptionniste – veilleur de nuit »</p> <p>fiche « Femme / valet de chambre »</p> <ul style="list-style-type: none"> - kit ménage : produits recommandés - fiche utilisation - kit sanitaire pour les clients <p>→ Comment se procurer des masques ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - accessibilité à la piscine, à la plage ? - restauration, petits déjeuners ? développement du room-service ? partenariat 	<p>Antoine Rossi Hôtel Davia</p> <p>Caroline Legall Ch. d'hôtes</p> <p>Romain Francis BW Santa Maria</p>

avec restaurateurs pour la livraison ?	
En résumé :	
<p>→ Les mesures et protocoles sanitaires sont une des principales préoccupations des professionnels.</p> <p>→ Sécurité, protection, et prévention des personnels.</p> <p>→ Sécurité, protection, et prévention des clients.</p> <p>→ Mise en place de mesures adaptées aux établissements : protocole en cohésion avec le tourisme local (capacité d'accueil des structures ; configuration ; ...).</p> <p>→ Comment trouver tous les équipements nécessaires tels que les masques ? L'Etat a mis en place une plate forme de commande de masques et gels hydroalcooliques. Plus d'info Ici</p> <p>→ Attente des directives de l'Etat, selon le protocole mis en place par le Comité Santé.</p>	

Le comportement de la clientèle	
<p>Depuis l'annonce du Covid-19, plus de réservation enregistrée. Les remboursements ont été faits pour la clientèle étrangère et reports ou avoirs pour la clientèle française. La clientèle française de juillet et août demande quelles seront les activités ouvertes autour du lieu d'hébergement.</p>	<p>Carole Savelli Domaine Aquaniella Meublés de tourisme</p>
<p>Suite à l'annonce présidentielle du 13 avril : annulation massive pour mai et juin. La clientèle locale du printemps a reporté sur l'automne. A ce jour pas d'annulation pour juillet et août.</p>	<p>Caroline Legall Ch. d'hôtes Chez Caro</p>
<p>Annulations selon les nationalités : confinement plus tardif - fermeture des frontières</p> <ul style="list-style-type: none"> - australiens (cyclistes) : annulations totale pour 2020 - report sur l'année 2021 - américains : annulation totale - scandinaves : abstention de voyages - néerlandais : abstention de voyages - italiens : pas de demandes - français : beaucoup de questions concernant le transport <p>Émission d'avoirs pour la clientèle française ou report. Remboursement pour la clientèle étrangère</p>	<p>Jacqueline Peraldi Hôtel Niobel</p>
<p>Pour le Belambra Clubs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pas de visibilité sur le comportement de la clientèle. - pas de visibilité sur les reports ou émissions d'avoir à ce jour. - campagne publicitaire TV à la sortie du confinement. 	<p>Thierry Lescourd Belambra Clubs</p>
<p>Clientèle étrangère : beaucoup de personnes attendent un vaccin pour penser à l'avenir.</p>	<p>Antoine Rossi Hôtel Davia</p>

Clientèle française : selon Atout France 85 % des français partiront en vacances.	
Beaucoup d'inquiétude de la part de la clientèle française principalement. Les annulations s'enchaînent. Pas de nouvelles réservations.	Aurélia Weil Hôtel Isula Rossa
Depuis quelques jours des nouvelles réservations à partir d'août. Beaucoup d'inquiétude et questions concernant les transports.	Jean Marc Leca Hôtel Splendid
En résumé :	
<p>→ La clientèle française s'interroge et s'inquiète sur le maintien et les conditions des transports aériens et maritimes, mais également sur les lieux qui seront ouverts (plages, restaurants, bars...)</p> <p>→ La clientèle étrangère est confrontée au problème des périodes de confinement différentes et de fermetures des frontières, en plus du maintien de la desserte aérienne.</p> <p>→ Report ou émission d'avoir pour la clientèle française.</p> <p>→ Remboursement pour la clientèle étrangère</p> <p>→ On note une reprise des réservations à partir d'août dans certains établissements.</p>	

La relance, la communication	
Créer une charte pour le maintien de la tarification selon la catégorie des hébergements afin de respecter la concurrence tel que cela a été fait par d'autres destinations (ex : Sud Corse). → la mise en place de la charte lors d'une réunion spécifique organisée par l'OT ILR, actée par Attilius Ceccaldi et Jean-Michel De Marco.	Jacqueline Peraldi Hôtel Niobel Antoine Rossi Hôtel Davia Carole Savelli Domaine Acquaniella
Pour la commercialisation, il serait préférable de travailler avec les circuits-courts afin d' éviter les OTA (Booking ; Expédia ;) qui envisagent de modifier à la hausse leur taux de commission. → les destinations ont la capacité de se commercialiser : vente via l'OTI → capacité entre prestataires de se vendre (soutien).	Antoine Rossi Hôtel Davia J.C Bastiani In Terra Corsa
Communication en direction de la clientèle régionale . - le tourisme de proximité doit faire l'objet d'une campagne spécifique. - tarifs spécifiques dits "tarifs résidents" à mettre en place.	Antoine Rossi Hôtel Davia Antoine Grossi Hôtel A Santa

	Romain Francisci BW Santa Maria
Créer des séjours thématiques en adéquation avec la destination : sport, détente, ..., durant l'arrière-saison, pour la clientèle locale et selon les possibilités de transports et d'ouverture de frontières pour les clientèles nationale et européenne.	Bernard Giudicelli Motel Saint Michel
En résumé :	
<p>→ Éditer une charte pour maintenir une logique tarifaire.</p> <p>→ Privilégier les acteurs locaux pour la commercialisation</p> <p>→ Inciter la clientèle locale à profiter de notre destination.</p> <p>→ Créer des séjours mettant en valeur les atouts de notre destination : nature, rando, VTT, bien-être, ...</p> <p>→ Privilégier la communication 15 jours avant la date de reprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - campagne de pub (Cf : soutien financier de la CCIBR) - réseaux sociaux <p>→ Montrer que l'on peut loger, nourrir, distraire les visiteurs de manière sécurisée !</p>	

Les questions annexes :

Carole Savelli - Domaine Acquaniella - Corbara

- suite à son e-mail du 31 mars 2020, concernant ses préconisations sur la taxe de séjour, Mme Savelli attend un accusé réception
- souhaite une taxation à la nuitée pour la taxe de séjour forfaitaire
- félicite l'OT pour la qualité des documents émis notamment le mail hebdomadaire et préconise de parler des règles du développement durable dans les prochaines communications.

→ suite à l'annonce de Jean-Michel De Marco : la taxe de séjour forfaitaire sera proratisée pour 2020 à la reprise de l'activité touristique.

Attilius Ceccaldi a rappelé que malgré la crise il est nécessaire d'appliquer la loi et les délibérations prises, par conséquent il est légalement impossible de faire évoluer en cours d'année un mode de taxation délibéré.

Tony Thomas - Hôtel Liberata - L'île Rousse

- remise en cause des campagnes de promotion de la part de l'ATC et plus particulièrement celle à l'encontre des camping-cars.
- rappel des distributions de tracts de la part de certaines personnes ou groupes contre le tourisme de masse sur les ports lors de l'été 2019.

→ Lionel Mortini en tant que membre du Conseil exécutif de Corse a rappelé que cette campagne avait pour vocation la lutte contre le camping sauvage pratiqué par les camping-caristes. Sur les tracts, il avoue la difficulté de lutter contre les idées ou convictions de certaines personnes.

François Vescovali - Ferme équestre Arbo Valley - Monticello

- sa principale activité est le Tourisme Équestre
- son principal problème est l'augmentation plus que significative du prix des ballots de foin et du transport

→ Lionel Mortini en tant que Président de l'ODARC confirme la navrante augmentation des charges alimentaires et des prix des transports, et insiste sur le fait qu'il faudra obligatoirement des aides directes en direction de la filière équine et invite François Vescovali à prendre contact avec la Fédération Équestre afin de bénéficier d'aides directes.

David Rossi - Hôtel Davia - L'île Rousse

- A-t-on une première approche des établissements qui seront ouverts ou qui pourront ouvrir cette saison ?

→ Jean-Michel De Marco a répondu qu'à ce jour nous n'avions pas d'informations concrètes.

François Orabona - Hôtel Casa Rossa - L'île Rousse

- demande confirmation sur le fait que les hôtels ouverts puissent accueillir des professionnels en déplacement professionnel avec autorisation préfectorale.

→ Jean-Michel De Marco a confirmé, ainsi que Bernard Giudicelli

- demande d'accentuer les contrôles envers les "locations sauvages"
- demande des informations sur le maintien de l'International de Pétanque, mi-septembre

→ à vérifier avec le Sport Pétanque Ile Rousse

La séance est levée à 17h00.